



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 24 mars 2020

ARRET DES CHANTIERS DEPARTEMENTAUX ET ENGAGEMENTS PRIS AUPRES DES ENTREPRISES ISEROISES

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère, a pris la décision d'arrêter l'ensemble des chantiers de bâtiment et travaux publics non essentiels à la sécurité des Isérois.

Plus de 200 contrats de travaux suspendus

Cette décision concerne concrètement la rénovation de 16 collèges, des aménagements de bâtiments culturels, des chantiers de modernisation du réseau routier (17 grands chantiers concernés) ou encore le déploiement de la fibre optique... Ce sont plus de 200 contrats de travaux ainsi à l'arrêt.

Par conséquent, il faudra s'attendre à de nombreux retards sur la livraison de chantiers parfois attendus depuis plusieurs années (tels les archives départementales, le collège de Champier, le Petit Train de la Mure, le Musée Champollion, le déploiement de la fibre optique, la déviation d'Aoste...), mais cette décision est vitale pour préserver la santé des ouvriers. Les Iséroises et les Isérois comprendront sans aucun doute.

Cette situation exceptionnelle est aussi, malheureusement, de nature à fragiliser la santé économique des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Conscient de cette situation, le Département s'est engagé à ce qu'un paiement prioritaire des acomptes et autres factures aux entreprises soit réalisé pour soutenir leur trésorerie.

De même, un prolongement des délais d'appel d'offres engagés avant la crise a été décidé ainsi que le lancement de nouvelles consultations pour faciliter l'accès aux marchés du Département.

Par ailleurs, le Président du Département est en contact régulier avec le Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, pour prendre les mesures de soutien aux entreprises, en complément des aides de l'Etat et de la Région.

Enfin, d'autres mesures du Département pourraient intervenir dans les semaines à venir en fonction de l'évolution de la situation. Pour rappel, le Département avait voté en 2015 un plan de relance qui avait permis de soutenir un secteur très sensible à la conjoncture économique.

« Mettre à l'arrêt les chantiers départementaux est un impératif sanitaire. J'ai pris cette décision compliquée après en avoir averti le Président de la FBTP de l'Isère, Thibault Richard. Le paiement



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

prioritaire des acomptes et autres factures aux entreprises sera réalisé pour soutenir leur trésorerie. Lorsque la crise sanitaire sera derrière nous, il faudra certainement prendre de nouvelles mesures pour soutenir ces entreprises non délocalisables essentielles à l'attractivité de notre département. Le Département sera au rendez-vous », affirme Jean-Pierre Barbier, président du Département.